

MASTER Anthropologie
Spécialité : **Expertise Ethnologique en Patrimoine Immatériel (EEPI)**

2^{ème} année

Responsable pédagogique : **Nicolas ADELL**

Conditions d'accès en Master EEPI :

Année	Conditions d'accès
M1 ASH	Etre titulaire d'une Licence d'Anthropologie, Ethnologie
M2 EEPI	Dossier de candidature



A noter ...

Notre partenaire pour cette formation : l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Calendrier des candidatures en Master EEPI 2^{ème} année

2 ^{ème} session de recrutement	
Dépôt ou réception des dossiers de candidature	Lundi 5 septembre 2016
Commission pédagogique	Mercredi 7 septembre 2016
Communication électronique des résultats	Jeudi 8 septembre 2016
Inscriptions des candidats sélectionnés	Semaine du 12 au 16 septembre 2016
Rentrée universitaire	Semaine du 19 septembre 2016

Informations importantes

La commission pédagogique du Master EEPI vous informe que :

- ✓ Le Master 2^{ème} année a une session unique (**pas de 2^{ème} session possible**),
- ✓ Il n'y a pas de compensation semestrielle ou inter-semestrielle, l'étudiant doit donc obtenir **l'ensemble des unités d'enseignements pour valider le Master**.

Contact :
master.eepi@univ-tlse2.fr

Documents à joindre au dossier de candidature :

- Un curriculum vitae,
- Une lettre de motivation,
- Les photocopies des diplômes obtenus (accompagnés, pour les diplômes obtenus à l'étranger, des traductions en français réalisés par un traducteur assermenté) : Baccalauréat, DEUG, Licence, Maîtrise...

Les relevés de notes n'attestent pas de l'obtention du diplôme. Seuls les diplômes nationaux ou les attestations de réussites au diplôme (uniquement pour les diplômes obtenus en France) attestent que vous êtes titulaire du diplôme. Les attestations de réussite à l'année (L1, L2, M1) ne sont pas acceptées.

Pour les diplômes obtenus à l'étranger, seul le diplôme national fait foi. Les attestations et autres relevés de notes ne peuvent servir de justificatifs pour attester de l'obtention du diplôme.

Les documents en langue étrangère doivent être présentés accompagnés de leurs traductions réalisées par un traducteur assermenté. La seule traduction n'a pas valeur de diplôme. Ceci vaut aussi pour l'ensemble des pièces présentées en langue étrangère.

- Les photocopies des relevés de notes obtenues en DEUG (L1 + L2), Licence (L3) et Master 1,

Hormis les documents relevant de notre établissement, les relevés de notes non officiels (imprimés sur internet) ne sont pas acceptés. Seuls les relevés de notes sur papier à en-tête, signés et tamponnés sont admis. Les candidats devront, lors du dépôt de la candidature, avoir obtenu tous leurs résultats (soutenance comprise) et fournir un relevé de notes officiel



- La photocopie de la dernière carte étudiant,
- Un exemplaire du mémoire de Maîtrise / Master 1 (ce document vous sera rendu après les sélections),
- Une photo d'identité à coller sur la 1^{ère} page du dossier dans l'espace prévu à cet effet,
- Si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone : attestation du niveau de langue française (TCF, DALF, TEP, ...), niveau B2 minimum exigé.
- Une lettre (ou un courriel) d'engagement du ou des directeur-s/directrice-s de recherche qui accepte-nt d'encadrer votre mémoire dans le cadre du M2.

Les thèmes de recherche et les adresses électroniques des personnes susceptibles de vous encadrer sont affichés sur la page suivante : <http://www.ethno-info.com/index.php?id=42> où vous trouverez aussi les programmes détaillés et les pages personnelles des enseignants.



- ✓ Le dossier de candidature ne doit pas être imprimé en recto verso.
- ✓ N'agrafez pas les pièces entre elles ou ne les reliez pas (hors mémoire ou projet + bibliographie).
- ✓ Ne joignez pas d'autres pièces au dossier (lettre de recommandation,...). Les pièces ne figurant pas dans la liste ci-dessus seront enlevées du dossier et ne seront pas examinées
- ✓ La Commission pédagogique est souveraine. Sa décision ne peut faire l'objet d'un recours.

Adresse de dépôt du dossier / Contact :

Université Toulouse Jean Jaurès
Département d'Anthropologie
Gestion de Scolarité – Master EEPI
5 allées Antonio Machado
31058 TOULOUSE CEDEX 9

Contact :
master.eepi@univ-tlse2.fr
Tél. : 05 61 50 40 76
Bât. 14 – RDC (Olympe de Gouges)

Adresse de dépôt du dossier / Contact :

Les **candidats titulaires uniquement de diplômes étrangers** doivent s'informer de la procédure à suivre à l'adresse suivante :

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil/international/venir-a-l-utm/inscription-a-titre-individuel-259307.kisp?RH=137001467709>



Les candidats souhaitant déposer une **demande de Validation d'Acquis (VA/VAE)** peuvent se renseigner auprès de Madame Martine SUDRES :

- Tél. : 05 61 50 37 78
- martine.sudres@univ-tlse2.fr

Vous trouverez les informations relatives à cette démarche à l'adresse suivante :

<http://sfc.univ-tlse2.fr/accueil/prestations/validation-des-acquis-va-63397.kisp>

Les candidats souhaitant relever d'un processus de **formation continue** peuvent contacter Madame Brigitte COM :

- Tél. : 05 61 50 47 97
- com@univ-tlse2.fr

master.eepi@univ-tlse2.fr